

Le P'tit Journal

LE MOT DU MAIRE

Beaucoup de travaux se réalisent sur notre commune. Toutes les commissions sont en action pour concrétiser de nombreux projets.

La majorité des projets du budget participatif a vu le jour (fresque de la maison des artistes et des savoir-faire, rocher d'escalade, tables de pique-nique, garages à vélos...).

Les zones bleues sur notre commune permettent de fluidifier le stationnement, le marquage horizontal a été rénové, notre gendarmerie a de belles couleurs. Un nouveau parking rue du château et prochainement une signalétique locale complètement rénovée. Nous nous retrouverons avec la commission culturelle pour les soirées d'été qui seront pour tous les publics (cinéma, théâtre et animations avec un groupe d'accordéons très entraînant).

Nous retrouvons depuis fin juin Mélanie notre Conseillère numérique après son congé maternité. Bienvenu à Conan, fils de Mélanie Teillon et Jérôme Bellet notre archiviste. Les projets immobiliers sur la commune commencent à prendre forme rue du Champ de Mars et route de Château Gaillard. Le PLUI a été validé en communauté de communes et de nombreux projets immobiliers vont voir le jour.

La commission des finances a très largement aidé les associations avec des subventions stables et revalorisées pour celles qui ont un caractère social.

Nous menons une réflexion sur l'éclairage public avec une extinction programmée sur l'ensemble de la commune.

La commune va participer financièrement à hauteur de 10.000€ aux travaux du chemin PDIPR qui rejoint le château par la roue à augets.

Un nouveau circuit patrimonial actualisé sera remis prochainement aux Vallésiennes et Vallésiens.

Une première réunion du Conseil municipal des enfants a eu lieu lors du dernier Conseil municipal du samedi 18 juin. Les jeunes élus sont fiers de porter les projets auprès des élus.

Des chantiers sont programmés avant la fin de l'année : rénovation de la salle des fêtes de Panissage, passerelle sur la Bourbre, accessibilité à la salle du Peuple et au local technique rue du gymnase, parking maison médicale, travaux aux cimetières de Panissage et Val-de-Virieu.

Nous réaliserons des travaux à la Maison médicale pour une meilleure organisation des professions libérales. Nous effectuons des démarches pour recruter et accueillir un médecin. Le Conseil municipal est prêt à mettre à disposition un cabinet équipé en matériel avec des charges locatives très réduites pour décider un médecin à exercer en milieu rural.

Le Maire

Michel Morel



Réalisation de la fresque par Charline Charlelègue - Rue du Château.



Rocher d'escalade dans l'aire de jeux

COMMISSIONS

COMMISSION DES FINANCES

Compte administratif 2021 CCAS Val-de-Virieu

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses de fonctionnement (A)	8574,26€	Recettes de fonctionnement (B)	8013,00€
Déficit de fonctionnement 2021 C = (A)-(B)	561,26€		
Dépenses d'investissement (D)	80,00€	Recettes d'investissement (E)	740,80€
Excédent d'investissement F= (D)-(E)	660,80€		
Résultat 2021 G = (C)-(F)	99,54€		
Excédent de fonctionnement antérieur (H)	2902,48€		
Déficit de fonctionnement 2021 (C)	561,26€		
Excédent de fonctionnement total I = (H)+(C)	2341,22€		
Excédent d'investissement antérieur (J)	489,20€		
Excédent d'investissement 2021 (F)	660,80€		
Excédent d'investissement cumulé K= (J)+(F)	1150,00€		
Résultat de clôture 2021 L = (I)+(K)	+3.491,22€		

CCAS Charges de fonctionnement	2021	2022	CCAS Recettes de fonctionnement	2021	2022
Alimentation	917,72€	2000,00€	Excédent reporté		2341,22€
Fêtes et cérémonies	4449,92€	4500,00€	Concessions des cimetières		
Cotisations diverses	50,00€	200,00€	Subvention du budget communal	7648,00 €	9538,78€
Secours d'urgence	2789,12€	4000,00€	Dons	365,00€	350€
Subventions	367,50€	1000,00€			
Total	8574,26€	12230,00€	Total	8013,00€	12230,00€
Charges d'investissement	Montant	Montant	Recettes d'investissement	Montant	Montant
Déficit			Remb prêts	740,80€	
Prêts accordés	80,00€	1.150,00€	Excédent reporté		1150,00€
Total	80,00€	1.150€	Total	740,80€	1.150,00€

Compte administratif 2021 commune de Val-de-Virieu

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses de fonctionnement (A)	1.022.470,35€	Recettes de fonctionnement (B)	1.394.855,76€
Excédent de fonctionnement 2021 C = (A)-(B)	+375.098,08€		
Dépenses d'investissement (D)	437.533,00€	Recettes d'investissement (E)	932.593,56€
excédent d'investissement 2021 F= (D)-(E)	495.060,56€		
Résultat 2021 G = (C)+(F)	870.158,64€		
Excédent de fonctionnement antérieur (H)	0€		
Excédent de fonctionnement 2021 (C)	+375.098,08€		
Excédent de fonctionnement total I = (H)+(C)	+375.098,08€		
Déficit d'investissement antérieur (J)	32.160,58€		
excédent d'investissement 2021 (F)	495.899,98€		
Exédent d'investissement cumulé K= (J) + (F)	462.899,98€		
Résultat de clôture 2021 L = (I)-(K)	837.998,06€		

COMMISSIONS

Dépenses de fonctionnement	2021 réalisé	2022 budgetisé	Recettes de fonctionnement	2021 réalisé	2022 budgetisé
Charges à caractère général	336.172,13€	350.500,00€	Remboursements de charges de personnel	0,00€	150,00€
Charges de personnel	265.126,70€	306.850,00€	Produits des services téléalarme+ loc. salles	20.257,87€	15.200,00€
Prélèvement pour l'investissement		200.000,00€	Taxe locales	366.477,00€	364.538.78€
SIVU des écoles	229.667,00€	250.000,00€	Compensation Cté	263.819,00€	260.000,00€
Indemnités des élus	71.326,37€	75.000,00€	Taxes additionnelles	75.346,00€	75.000,00€
Subventions associations	11.770,00€	15.000,00€	FNGIR+ marché + pylônes	32.159,00€	29.000,00€
SDIS + divers + imprévus	52.518,02€	53.000,00€	Dotations de l'Etat	495.349,10€	463.000,00€
Intérêts des emprunts	40.897,95€	40.000,00€	Locations des immeubles	134.176,34€	125.000,00€
Opérations d'ordres	13.451,08€	27.000,00€	Produits exceptionnels et financiers	7.266,25€	3.000,00€
CCAS	7.648,00€	9.538,78€	Opérations d'ordres	0€	0€
Autres charges	2.950,43 €	8.000,00€			
Total	1.019.757,68€	1.334.888,78€	Total	1.394.855,76€	1.334.888,78€

Dépenses d'investissement 2022	Montant	Recettes d'investissement 2022	Montant
		Virement section fonctionnement 2022	200.000,00€
Emprunts	125.000,00€	Excédent de fonctionnement 2021	375.098,08€
Gendarmerie	200.000,00€	Taxe d'aménagement	20.000,00€
Local VDD	100.000,00€	FCTVA	100.000,00€
Halle des sports	550.000,00€	Subvention Etat	200.000,00€
Matériel	20.000,00€	Subvention Région	30.000,00€
Accessibilité	70.000,00€	Subvention Département	80.000,00€
Salle des fêtes Panissage	200.000,00€	Attribution de compensation + fonds de concours vdd	100.000,00€
Budget participatif	35.000,00€	Opérations d'ordres et patrimoniales	29.528,48€
Maison médicale	100.000,00€		
Voirie	100.000,00€		
Cimetière	60.000,00€	Excédent d'investissement reporté	462.899,98€
Mobilier	10.000,00€		
Divers	26.526,54€		
Total	1.597.526,54€	Total	1.597.526,54€



- Endettement global de la commune de Val-de-Virieu au 01/01/2022 : 1.403.008,40€ soit **876€** par habitant.
- **Annuité** : 161.012,85€ dont 122.396,39€ en amortissement et 38.613,27€ d'intérêts.
- **Capacité d'autofinancement envisagée en 2022** : **300.000€**
- **Capacité de désendettement de Val-de-Virieu** : 4 années.
- La capacité de désendettement pour une collectivité de même taille se situe entre 8 et 12 années.
- La commune de Val-de-Virieu a un endettement maîtrisé.



SIVU des écoles

143 élèves

- Budget investissement + fonctionnement : 323.670,00€
- Part de Val-de-Virieu 243.627,00€
- Nombre d'élèves : 106

COMMISSION BUDGET PARTICIPATIF

J'ai des idées
POUR MA COMMUNE !

Val-de-Virieu lance son 3ème budget participatif

Montant : 35 000 €

Calendrier :

Lancement de la démarche :	1er septembre 2022
Date limite du dépôt des projets :	15 novembre 2022
Finalisation du projet :	1er décembre 2022
Vote des habitants :	jusqu'au 10 Janvier 2023
Réalisation des projets :	entre février et fin juillet 2023

Envoyez vos projets détaillés à :

2 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu
budget.participatif@valdevirieu.fr
ou
www.valdevirieu.fr

Val-de-Virieu

Bonjour,

La commune de Val-De-Virieu, renouvelle son appel à projet dans le cadre du Budget Participatif. Son montant total de financement reste inchangé (5% du Budget communal d'investissement).

Je vous engage dès à présent à réfléchir et à déposer dès le 1er septembre, vos projets collectifs.

Après vérification de la conformité, vos projets seront soumis aux votes des habitants afin d'établir un classement.

Au plaisirs de vous rencontrer pour présenter vos projets si besoin pour en discuter.

Soyez inventif, innovateur et créatif.

Passez de Bonnes vacances.

Cordialement.

Le délégué Communal pour le Budget Participatif
Pascal Vignane.

Val-de-Virieu

18 - 19 - 20 AOÛT 2022



Ciné en plein air • GRATUIT

Jeu de 18 août 21h



Sous la Halle
Entrée adulte: 10€
2€ de 13 à 18 ans - Gratuit jusqu'à 12 ans

Vendredi 19 août 21h

LES RUSTIQUES DE L'ANGE vous présentent
Ça Va Valsen
c'est 6 accordéons dans la rue



un spectacle musical et chorégraphié qui
brave les standards et le rock, pour le public
averti et celui qui ne l'est pas.

Sous la Halle
Entrée adulte: 10€
2€ de 13 à 18 ans - Gratuit jusqu'à 12 ans

Samedi 20 août 21h

Commission culturelle
de Val-de-Virieu

avec le concours du
Conseil Départemental



Réfection de plusieurs trottoirs afin qu'ils
soient accessibles aux personnes à mobilité
réduites (PMR)



Réfection des jeux de boules. Le jeu du haut
va être attribué à la pétanque



Enfouissement des lignes EDF et Télécom rue
du Vallon de Lamartine, rue de la Colombette
et rue du Buisson couchant. Un petit souci
avec Orange a fait prendre du retard sur les
finitions

Les travaux du centre bourg seront finalisés au mois de septembre avec un enrobé de couleur et les parkings en zone bleue pourront être opérationnels. Le Point à Temps a été effectué sur toute la commune. Des réfections sont en cours sur la sécurité, rue Champ Renard (sortie du bourg, direction Les Abrets en Dauphiné) ainsi que sur la route de Rabatelière.

Le parking Vachon de Belmont (rue du Château) est en service, celui de la Maison Médicale va être refait et dans l'avenir le parking de la rue de la Bourbre.

Dans les mois et les années à venir il va falloir travailler sur les travaux de la 3ème tranche du centre bourg (Partie qui va du Bureau de Tabac au Garage Gros), mais aussi sur la rue du Château. Pour cela il va falloir échanger avec la CCVDD (Communauté de communes des Vals du Dauphiné) afin de changer tous les réseaux d'eaux potables et d'assainissement. Comme vous pouvez le constater, vos élus travaillent afin d'améliorer votre quotidien.



Afin que la salle du bâtiment acheté à la
Communauté de communes des Vals du
Dauphiné ait un accès indépendant du
bâtiment du service technique. L'accès
accessible aux personnes à mobilité réduites
(PMR) se fera par l'arrière du bâtiment. Cette
salle sera dédiée aux réunions et en salle de
mariage



Suite à la visite des jeunes élus, le tapis du
carrefour vers les HLM Buisson Couchant va
être refait pour plus de sécurité



COMMISSIONS

COMMISSION EDUCATION JEUNESSE

Conseil municipal des enfants

Le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni le 6 mai.

En compagnie des membres de la commission, du Maire et du 1er adjoint en charge de la voirie, les jeunes conseillères et conseillers ont cheminé depuis l'école intercommunale jusqu'au centre du village et l'aire de jeux.

Ce fut l'occasion d'identifier très précisément, les quelques aménagements à réaliser pour sécuriser les trajets piétons vers l'école (reprises de marquages, ajouts de passages piétons, abaissement de bordures pour les poussettes et personnes à mobilité réduite, etc.).



Ces travaux sont d'ores et déjà planifiés et seront réalisés si possible d'ici la fin de l'année.

Des propositions ont également été faites pour compléter les équipements de l'aire de jeux (un panier de basket, un escalier, ...).

Les jeunes conseillères et conseillers participeront au prochain conseil municipal du samedi 18 juin.

SIVU des écoles

Un défibrillateur, doté d'un kit « enfants » a été installé à l'entrée de l'école.

Il est accessible à toutes et tous en cas de nécessité.



COMMISSION COHÉSION SOCIALE (CCAS)

Le temps d'un après-midi, un goûter/jeux pour les aînés a été organisé par le CCAS le samedi 14 Mai à la salle du peuple. L'occasion pour ceux qui le souhaitaient de se retrouver pour un moment de convivialité apprécié par tous, invités et membres du CCAS. Ces derniers ont confectionné et servi de bonnes petites douceurs ! Grâce au dispositif Atout Age, quelques résidents de l'EHPAD Les Tournelles ont pu également participer. L'invitation sera reconduite au printemps prochain afin de proposer goûter et jeux de société intergénérationnels.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre randonnée pédestre qui aura lieu le dimanche 4 septembre au départ de la cour de l'ancienne mairie de Panissage.



COMMISSIONS

COMMISSION URBANISME

La communauté de commune a mis à disposition des ressources disponibles en consultation à la mairie :

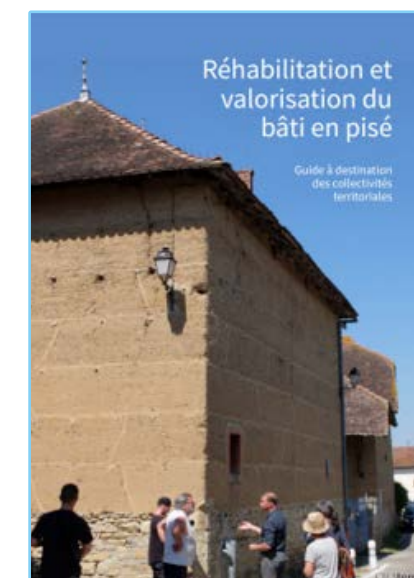
- Echantillons de couleurs de façade autorisées par le nouveau règlement du PLUI
- Un ouvrage sur le pisé

Par ailleurs la commission urbanisme souhaiterait mettre en place une page documentaire sur le pisé, sur le site de la mairie, regroupant des informations générales et les liens vers les associations en Isère qui proposent

accompagnement et formations.

Afin d'aider au mieux les propriétaires qui souhaitent rénover leur construction en pisé, nous envisageons de regrouper sur cette page les coordonnées des artisans formés à la mise en œuvre et à la rénovation du pisé.

Si vous êtes artisans et que vous souhaitez être référencé sur la page, merci de nous adresser un email avec vos attestations de formation ou photos de réalisations.



PLUI EST

Le PLUI Est devrait être approuvé lors du prochain conseil communautaire qui se tiendra le 7 juillet 2022.

Le résultat de l'enquête publique est disponible sur le site des Vals du Dauphiné.

Accès au dossier : <https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/urbanisme-et-plui/le-plui/>



Infos pratiques :

Nous vous rappelons que depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer vos dossiers d'urbanisme de façon dématérialisée sur le site des Vals du Dauphiné, par le biais du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) :

<https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/urbanisme-et-plui/les-documents-d-urbanisme/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme/>



N'hésitez pas à nous contacter via le secrétariat de la mairie pour toute demande de rendez-vous ou de renseignements. L'architecte conseil du CAUE assure une permanence un vendredi par mois en mairie pour tout conseil lié à votre projet.

COMMISSIONS

COMMISSION ENVIRONNEMENT

SYCLUM VOUS SIMPLIFIE LE GESTE DE TRI : EMBALLAGES ET PAPIERS, TOUS DANS LE MEME PANIER !

Dès l'automne 2022, finies les hésitations et les erreurs de tri...une seule consigne : 100% des emballages et des papiers vont dans le bac jaune !

La simplification des consignes de tri sur votre commune sera également mise en œuvre sur l'ensemble du territoire de SYCLUM.

Il n'y a plus qu'une seule question à se poser : est-ce que mon déchet est un emballage ou du papier ? Si oui, direction le bac jaune !

Tous les films plastiques, les pots de yaourt et boîtes de crème par exemple, les sacs et sachets, les barquettes... en plus de tous les flacons, bidons et bouteilles qui se triaient déjà iront désormais dans le bac jaune avec les boîtes de conserve et autres emballages en métal. Attention, tous les emballages qui se trient ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc ne doit pas être jeté dans la poubelle jaune dédiée aux emballages et papiers.

Vous avez dit POUBELLE jaune ?

En effet, en tant qu'habitant de la commune de Val-de-Virieu vous allez être équipés de poubelle jaune individuelle et gratuite à partir de l'automne 2022. Une autre étape de simplification du geste de tri, puisque ce bac sera collecté à votre porte.

Vous serez informés des dates et des lieux de retrait de votre bac par un courrier déposé dans votre boîte aux lettres.

Optimiser le recyclage et réduire les erreurs de tri

L'objectif de cette évolution ? Vous permettre de mieux trier et donc recycler plus.

Enfin, elle vise également à réduire les erreurs de tri. Ces erreurs qui peuvent représenter jusqu'à 25 % des déchets entrant en centre de tri et coûtent cher à la collectivité et donc au contribuable.

Evolution des collectes

Compte tenu de ces évolutions, les collectes des ordures ménagères et des emballages auront lieu EN ALTERNANCE une semaine sur 2, le MEME JOUR DE SEMAINE, toute l'année.

Exemple : Si la collecte des bacs ORDURES MENAGERES a lieu le jeudi des semaines paires alors la collecte des bacs jaunes aura lieu le jeudi des semaines impaires.

Devenir des points TRI en apport volontaire

Les colonnes de papiers et d'emballages devenues inutiles seront supprimées et les colonnes de verre multipliées pour les rendre plus accessibles aux habitants.

De nouvelles colonnes pour les cartons bruns vont être déployées pour répondre aux nouveaux modes de

consommation.

La deuxième vie des emballages et des papiers

Une fois triées, les matières sont envoyées vers des repreneurs situés en France et en Europe. Elles sont intégrées dans la fabrication de nouveaux produits, permettant ainsi une économie importante de ressources naturelles et d'énergie considérable. Les emballages plastiques sont notamment utilisés pour la fabrication du bac jaune que vous recevrez gratuitement, à hauteur de 75 % de son poids total.

Trier c'est bien, limiter les emballages c'est mieux !

Réduction des déchets et recyclage sont complémentaires. Parallèlement à la simplification des consignes de tri, il est également indispensable de revoir nos modes de consommation et de soutenir une économie plus sobre. Les industriels ont également un rôle essentiel à jouer dans cette démarche, en développant l'éco-conception et en limitant les emballages mis sur le marché. Dans ce contexte, nous, les consommateurs, jouons un rôle primordial.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas

Composter pour vider sa poubelle !

Le saviez-vous ? la poubelle contient jusqu'à 30% de déchets organiques compostables. Mélangés aux ordures ménagères, ils pourrissent vite et sentent mauvais. Composés d'eau à 80%, ils ne présentent aucune valeur énergétique à l'incinération ! Grâce au compostage, ces déchets peuvent devenir une véritable ressource pour votre potager, vos massifs de fleurs et autres plantations.

TRIEZ VOS EMBALLAGES

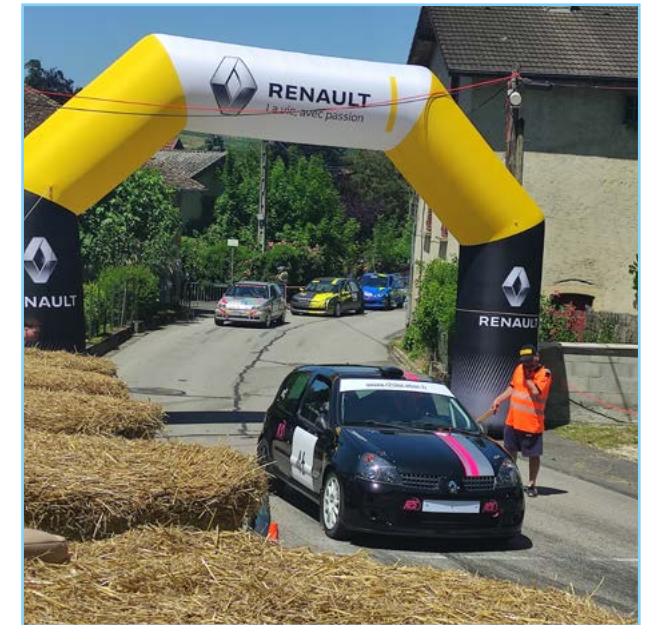


COMMISSIONS

COMMISSION ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS

ANIMATIONS

Le 11 et 12 juin dernier, après 2 ans d'absence, s'est tenu le slalom automobile, animé par le Rallye-Club de la Bourbre. De la roue à Augets à Planchartier, le bruit des moteurs, le crissement des pneus et la voix du commentateur ont retenti à nouveau dans notre commune. Un vrai plaisir et une belle réussite !! Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



DATES A RETENIR

Samedi 3 septembre - Forum des Associations.

La municipalité et l'ensemble des associations présentes vous invitent à venir nombreux au forum des associations afin de vous présenter leurs activités ou simplement échanger (et pour certaines se faire connaître). Des démonstrations sont également prévues



Dimanche 11 septembre

Centre de soins de Virieu
(Halles des sports en cas de pluie)

Val-de-Virieu

Dimanche 11 septembre 2022 - 15h30

BÉE

Un spectacle avec des questions sur le fil d'un équilibre fragile

Comédienne, fil de feriste : **Maud Giboudeau**, (FRA)
Musique, jeu, mise en scène, dramaturgie : **Aarón Govea**, (MEX)

CENTRE DE SOIN DE VIRIEU
126 Rue de la Gare
Renseignements: 04 74 88 21 42
www.valdevirieu.fr
(en cas de pluie: Halle des sports)

Spectacle • GRATUIT

Cirque Contemporain

spectacle soutenu et financé par

Commission culturelle de Val-de-Virieu

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE HISTORIQUE DE VIRIEU

Pendant ces deux années de silence musical, nous avons travaillé à la pérennité de l'orgue.

Une demande de subvention pour un petit entretien de l'orgue a été demandée au département. Ce travail d'entretien touche principalement les « postages ».

Mille neuf cent quatre-vingt-neuf est l'année de la restauration de l'orgue de Virieu.

Car pendant soixante ans, cet instrument était resté muet. Après trente années de service, un relevage s'impose (entretien complet.)

Les travaux seront axés surtout sur l'harmonisation de l'instrument et la distribution du vent dans certains jeux et/ou tuyaux.

L'orgue étant classé monument historique, il appartient à la commune.

L'Association des Amis de l'Orgue Historique de Virieu et la commune se sont réunies pour entreprendre les travaux. Des expertises ont été faites par deux organistes : Mr Dominique JOUBERT organiste à la cathédrale de Valence

et professeur d'orgue au conservatoire de cette même ville et Mr Pierre GIROUD organiste à Notre Dame de Myans en Savoie.

Mr MOREL, maire de Val de Virieu a pris contact avec la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles.) Aucune réparation ne peut se faire sans l'accord de la D.R.A.C.

Le 21 avril 2022, nous avons eu la visite de la direction de la D.R.A.C. : Mr VERMOREL ingénieur du patrimoine section orgue historique et Mr Vincent THUILLIER technicien conseil. Suite à cette visite des rapports seront envoyés en mairie pour envisager la réalisation des travaux futurs. Des appels d'offres seront lancés vers des facteurs d'orgues pour les réparations. Notre désir est d'éviter que cet orgue ne redevienne muet ;

30 avril 2022 B.RIVAT président

LIBRE EXPRESSION HORIZON 2026 AVEC MICHEL MOREL

Aujourd'hui, la commune nouvelle de Val-de-Virieu c'est une seule commune, un seul village. Depuis le 1er janvier 2019 nous formons une commune unique. Finies les communes déléguées, un seul budget et une seule volonté : apporter les meilleurs services aux Vallésiennes et Vallésiens. Nous sommes tous très fiers de cette réussite et maintenant nous pouvons construire nos projets de demain.

Avec un exécutif élargi avec le Maire, 5 adjoints et 4 conseillers délégués, les débats se font dans les commissions qui sont très actives. Cette organisation permet au Conseil municipal de valider très rapidement des

projets ou des investissements.

Les décisions se prennent en concertation entre élus et les propositions de projets sont issues des commissions. A noter que les élus démissionnaires étaient peu présents ou pas impliqués dans les commissions stratégiques.

Selon les règles du code électoral, les élus démissionnaires de la liste « un nouvel élan pour nos villages » dont le siège devient vacant sont remplacés par des candidats de cette même liste : Mme CHARFEDDINE Oulfa et M. REBUT Patrice.

LIBRE EXPRESSION NOUVEL ÉLAN

Pour qu'un nouvel élan soit possible dans nos villages

Pourquoi avoir rejoint le conseil municipal de Val de Virieu après les élections de mars 2020 alors que la majorité municipale ne voulait pas de nous ?

Nous avons respecté les suffrages qu'une partie des vallésien(ne)s nous avait apportés et pour cette raison, nous pensions pouvoir prendre toute notre place d'élus pour être utiles à la communauté. Nous restons plus que jamais convaincus que le débat est nécessaire pour associer toutes les énergies au service de l'intérêt général. Au fil des mois nous avons pris la mesure de pratiques et d'habitudes au sein de notre municipalité, où seule la parole du maire et de quelques conseillers compte et où la grande majorité des élus communaux n'exprime jamais ses envies. Qu'il nous soit permis de douter de l'existence d'un quelconque « savoir-faire local » en matière de démocratie. Il faut bien le constater, en dehors de notre demande de

mise en conformité de l'affichage avec la réglementation, toutes nos propositions ont été méprisées depuis deux ans.

Une absence de dialogue au sein de notre assemblée municipale et un manque de respect pour les élus de l'opposition, tels sont nos constats aujourd'hui. Et parce qu'on ne peut pas construire sur du sable, deux conseillers municipaux de notre groupe viennent de décider de ne plus siéger au sein du conseil municipal. Faute de volontaires, ils ne seront pas remplacés.

Nous respectons le travail de l'équipe majoritaire et reconnaissons les options positives qui ont été prises depuis deux ans sur les différents sujets que nous avons soutenus. Nous lui souhaitons bon vent pour parvenir à construire une dynamique de projets partagés pour nos villages.

Jean Luc Emauré et Nassim Bouzit Conseillers municipaux démissionnaires.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- BOUCHET Mailys née le 29 décembre 2021
- MICHEL Laurène née le 22 mars 2022
- PIERRE Nolan né le 22 avril 2022
- BRANDAO Leandro né le 4 mai 2022
- BAPTE Naël né le 25 mai 2022
- TAÏBI Ilyes né le 20 juin 2022

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

- PALUD Énora et Noémie

MARIAGES

- FRIGANT Béatrice et CASOTTI Laurent - 25 juin 2022
- PETRUSCHI Laure et PALUD Yann - 25 juin 2022

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

- DONNIER MARÉCHAL Justine et BRANDAO Thomas - 2 avril 2022
- THÉVENET Maureen et CIRRI Jean - 21 avril 2022
- KOCH Nadège et FERRAND Cédric - 31 mai 2022

DÉCÈS

- MOREL née GUTTIN Marie-Thérèse le 1er février 2022
- VITTOZ Michel - 18 juin 2022



PACS
THÉVENET Maureen et CIRRI Jean



Mariage
FRIGANT Béatrice et CASOTTI Laurent



Baptême républicain PALUD Énora et Noémie



Mariage
PETRUSCHI Laure et PALUD Yann

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JUILLET

Vendredi 1^{er}

Fête de l'École

Samedi 2 et Dimanche 3

« Val-de-Virieu remonte le temps ». Animations historiques pour découvrir le patrimoine de la commune. Feu d'artifice le samedi. Organisé par la municipalité, les commerçants et les artisans.

Jeudi 7

Ciné-concert « les rois du burlesques ». 20h.
Salle du Peuple

Mercredi 27

Collecte de sang. Salle du Peuple. De 16h à 19h30

AOÛT

Jeudi 18

Soirées d'été : Cinéma « Le sommet des Dieux ». Gratuit. 21h.
Cour de l'Ancienne Mairie rue du Château

Vendredi 19

Soirées d'été : Comédie « Les Hommes se cachent pour mentir ». Gratuit. 21h.
Sous la Halle, rue du Château

Samedi 20

Soirées d'été : Groupe Les Rustiques de l'Ange
« Ça va valser ». Gratuit. 21h. La Halle, rue du Château

SEPTEMBRE

Samedi 3

Forum des Associations. Halle des Sports. De 14h00 à 18h00

Dimanche 4

Randonnée pédestre du CCAS
Départ de 8h à 10h - 910 route de chateau Gaillard

Dimanche 11

BEE - Spectacle avec des questions sur le fil d'un équilibre fragile
Centre de Soin de Virieu - 126 Rue de la Gare

Dimanche 25

Ciné Val-de-Virieu. 17h. Salle du Peuple